



## Recours contre vendeur malhonnête

Par **babe70**, le **04/03/2008** à **13:44**

y a-t-il un recours possible contre le vendeur d'un bien immobilier quand celui-ci n'a pas été honnête dans le descriptif qualitatif de ce bien (isolation des plafonds inexistante) mais qui n'est pas mentionné dans le contrat signé devant notaire ?  
merci. SB.